

Paris, le 12 avril 2018

REUNION PUBLIQUE

« DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITE »

Dans le cadre des Etats généraux de la bioéthique, la **députée Martine Wonner** souhaite donner la parole aux citoyens, avec la participation d'experts tels que :

Emmanuel HIRSCH, professeur d'éthique médicale à la Faculté de médecine de l'Université Paris-Sud 11 et directeur de l'Espace de réflexion éthique de la région Île-de-France et de l'Espace national de réflexion éthique sur les maladies neurodégénératives.

Bernard JEANBLANC, chef de service d'une unité pour polyhandicapés et d'une unité de vie spécialisée pour les « pauci-relationnels » à la Maison de Santé Bethel

Laurent CALVEL, chef de service des soins palliatifs aux HUS

**Une réunion publique aura lieu le
25 mai prochain, à partir de 19H,
à l'Auditorium, Maison des Arts de Lingolsheim,
8 Rue du Château, 67380 Lingolsheim**

La bioéthique est une réflexion sur les progrès de la recherche dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé. La réflexion regroupe ainsi les questions éthiques, ou morales, posées par les avancées technologiques ou scientifiques, et l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'être humain.

Les débats portent sur des domaines où le progrès scientifique et technologique interrogent de façon directe la société que l'on souhaite pour demain. Le **droit à mourir dans la dignité**, l'assistance médicale à la procréation, la neurosciences ou encore la médecine prédictive

Les Etats généraux de la bioéthique sont une phase de débat public préalable à la révision de la loi de bioéthique prévue fin 2018. Cette vaste consultation citoyenne a pour objectif de répondre à la question de savoir « quel monde voulons-nous pour demain ».

Cette **réunion publique** organisée par la députée Martine Wonner sera l'occasion d'un échange respectueux et ouvert. Chacun doit pouvoir s'emparer du sujet et donner son avis sur des questions sociétales et primordiales qui touchent tous les citoyens tout au long de leur vie. L'ensemble des contributions sera pris en compte et servira à éclairer le législateur dans la rédaction de la loi à venir, l'actuelle **loi de bioéthique** datant de 2011.

Contact presse

Estelle LOZACHMEUR (Attachée parlementaire)

0643273486 – estelle.lozachmeur@clb-an.fr

Assemblée Nationale, Martine Wonner, 126, rue de l'Université, 75355 PARIS SP 07, 01 40 63 03 10

Martine.Wonner@assemblee-nationale.fr